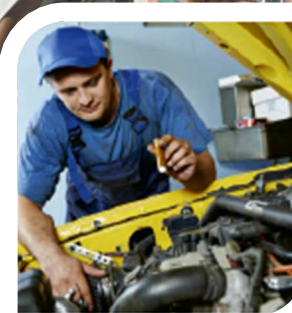


# BAC PRO

## Maintenance des Véhicules

### Option A Voitures Particulières



## Unité de Formation par Apprentissage

### Lycée Alfred Mongy

### MARCQ-EN-BAROEUL

#### Le métier

Le bachelier professionnel en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules et, selon l'option, dans les domaines des voitures particulières, des véhicules de transport routier ou des motos. Il peut intervenir dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ou qui traitent les véhicules toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de flottes de véhicules. Selon la structure qui l'emploie, le (la) titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules exerce ses activités individuellement ou au sein d'une équipe pour réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective, effectuer des diagnostics sur les véhicules, réceptionner et restituer le véhicule, participer à l'organisation de la maintenance.

L'option voitures particulières correspond aux compétences de base demandées aux titulaires d'un CAP maintenance des véhicules. Ce socle de base peut être adapté en fonction du type de véhicule à maintenir.

#### La formation

##### Formation en 3 ans en alternance UFA/Entreprise ou en 2 ans pour les titulaires d'un CAP

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 1050 heures pour les 3 ans

Enseignement technologique et professionnel : 1050 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

**UFA du Lycée Alfred Mongy**  
129 rue de la Briqueterie  
59700 MARCQ-EN-BAROEUL  
Contacter le Directeur Délégué FTP  
Tél. : 03.20.72.26.85  
Mail : ufa.automobile@ac-lille.fr

#### Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur  
Être âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)  
Après la 3<sup>ème</sup> à partir de 15 ans  
Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Exemples de formations requises:

- CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières

#### Le rythme de l'alternance

**2 semaines par an en UFA, 2 semaines en entreprise**

#### Les débouchés à l'issue de la formation

##### Les métiers :

- Contrôleur(euse) technique automobile
- Electronicien(ne) automobile
- Responsable du service après-vente
- Technicien(ne) automobile

##### Poursuites d'études possibles :

- BTS Après-vente automobile option véhicules particuliers
- BTS Moteurs à combustion interne



cfa.ac-lille.fr